



Association des résidents
du LAC-DES-PILES inc.

Crédit photo: Michael Molesworth



LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES

www.lacdespiles.org

VISITEZ-NOUS!

Édition Mars 2016

Mot du Président

Par **Éric Bergeron**

Bonjour à tous,

Avec cet hiver particulièrement atypique, il nous est permis d'espérer un printemps hâtif cette année. Et je crois bien que personne ne s'en plaindra!

Votre association n'a pas chômé durant les derniers mois. Dans un souci de protection du lac, elle a poursuivi ses activités au sein du RACELS (Regroupement des Associations de Cours d'Eaux et de Lacs de Shawinigan) et continue de suivre l'élaboration du portrait diagnostic du plan directeur de l'eau mis en œuvre par la Ville. Le livrable final devrait normalement nous être présenté d'ici les prochaines semaines. Nous souhaitons être en mesure de vous transmettre de plus amples informations à ce sujet d'ici notre assemblée annuelle de juillet prochain.

Il y a quelques années, nous vous avons invités à nous envoyer vos photos du moment de la fonte des dernières glaces... Si vous avez la chance d'immortaliser cet instant ce printemps, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos clichés que nous nous ferons un plaisir de publier dans une édition ultérieure du Pilier.

Encore une fois, je vous invite à lire avec intérêt votre édition printanière du journal, à nous transmettre vos commentaires si vous en avez et, bien sûr, à adhérer en grand nombre à notre association.

Bon printemps et Joyeuses Pâques à vous et à vos familles !



Ça y est !

« Le temps est venu d'adhérer à
l'association ou de renouveler votre
statut de membre »

Par **Catherine Leduc**

Directrice des communications

Comme le veut la tradition, l'arrivée du printemps annonce le renouvellement de votre statut de membre de l'Association des résidents du Lac-des-Piles.

L'édition spéciale printanière du Pilier que vous tenez entre vos mains a été envoyée par la poste à l'ensemble des résidents du lac, qu'ils soient membres ou non. Comme c'est le cas à chaque année, d'importants documents ont été joints à cet envoi.

Vous trouverez donc ci-joint une lettre contenant :

- les détails concernant la procédure d'adhésion ;
- les coûts et les modalités de paiement liés à votre statut de membre (ce dernier incluant votre abonnement au journal *Le Pilier* pour la période 2016-2017).

L'association des résidents du Lac-des-Piles a le mandat de faciliter l'accès à l'information qui nous concerne. C'est aussi une manière d'unir nos voix pour mieux défendre nos intérêts communs.

Cette association est la vôtre. Rejoignez-la afin que nous puissions former un groupe de plus en plus représentatif de la diversité des résidents et utilisateurs du lac.

Au plaisir de mieux vous connaître !

facebook



Association des résidents du Lac-des-Piles

Suivez-nous sur notre page Facebook où nous nous efforçons de mettre à jour des informations d'intérêt public pour les amateurs de nature et d'environnement que vous êtes ainsi que les avis de convocation, invitations aux activités, photos et articles concernant le Lac-des-Piles.

Nous vous invitons à venir cliquer sur l'onglet « **J'aime** » pour témoigner votre intérêt pour notre page et par la suite être informés de toute nouvelle publication nous concernant.

Le saviez-vous?

Par Claude Leclerc, secrétaire

« HISTORIQUE ET MISSION DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES »

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION :

Le lac des Piles est reconnu pour la qualité de son eau et la beauté de son paysage. Il est fréquenté par des villégiateurs depuis le début du 19^e siècle. De modestes chalets d'été ont fait leur apparition dans les années 30 et 40. Les rives du lac des Piles touchaient les municipalités de Grand-Mère (Ste-Flore), St-Jean des Piles et St-Gérard des Laurentides. Depuis la fusion des municipalités en 2002, le lac des Piles est entièrement situé sur le territoire de la Ville de Shawinigan.

Dans les années 50 et 60, la vocation touristique du lac des Piles s'est confirmée. Les chalets d'été se sont multipliés et deux hôtels ont été exploités sur la rive du lac dans le secteur Ste-Flore. Les plus anciens se souviendront de l'Hôtel Levasseur et du Bella vista. Un camping à vocation familiale a vu le jour en 1958. « L'amicale des écoles de Grand-Mère » s'est implantée sur la rive du lac dans le secteur St-Jean des Piles. Le Camping de la Baie Martin est toujours présent mais sa vocation a quelque peu changé. Sans être un camping commercial, il accueille maintenant davantage de villégiateurs qui doivent toutefois détenir une carte de membre. Une chapelle a longtemps permis des célébrations religieuses durant la saison estivale. Elle était située près de la Marina, dans le secteur Ste-Flore. Elle servait également de lieu de rassemblement, notamment pour les assemblées générales de l'association.

Le lac des Piles est maintenant ceinturé par plus de 200 résidences. De plus en plus de riverains habitent en permanence sur les rives du lac. La pureté et la clarté de l'eau attirent les amateurs de natation, de plongée sous marine, de voile et de canoë kayak. La navigation de plaisance y est également pratiquée depuis plusieurs décennies. L'ancienne Ville de Grand-Mère a longtemps puisé son eau potable directement dans le lac des Piles. La nouvelle Ville de Shawinigan continue cette pratique et se prépare à renouveler les infrastructures de captation et de filtration de l'eau.

Une association de résidents a été créée avec un certificat d'incorporation le 29 septembre 1953 sous l'appellation « Les résidents du Lac-des-Piles inc ». Dans un souci de renouvellement et de modernisation, « L'Association des résidents du Lac-des-Piles inc. » a légalement été enregistrée le 7 septembre 2000 et regroupe 160 membres actifs qui renouvellent annuellement leur adhésion. Une assemblée générale annuelle se tient le premier dimanche de juillet. Différents sujets sont abordés et les membres du CA sont élus par les membres en règle.

MISSION DE L'ASSOCIATION :

Le CA de l'association s'est donné une mission et différents objectifs à atteindre au fil des ans. Dans les règlements généraux de l'association, on regroupe certains objectifs sur lesquels s'appuient les actions :

- Défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires du lac des Piles;
- Sensibiliser les propriétaires à leurs droits, obligations et responsabilités;
- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel du lac des Piles;
- Par de l'information et de la sensibilisation, contribuer au maintien et à l'amélioration de l'environnement du lac des Piles, incluant la qualité de vie, la qualité de l'eau, la protection des rives et des bassins versants, les affluents et les terres humides environnantes et l'aménagement du territoire, et ce, dans une philosophie de développement durable;
- Promouvoir des mœurs ou habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel;
- Représenter les propriétaires auprès des autorités;
- Agir en concertation avec d'autres organismes de protection des lacs et territoires.

Les préoccupations environnementales sont constantes au CA de l'Association. Différentes analyses portant sur la qualité de l'eau (suivi environnemental du lac) ont été réalisées depuis 2007 en collaboration avec la Ville. L'association collabore également avec l'organisme BVSM qui est mandaté par la Ville pour réaliser un ensemble d'études d'impact qui déboucheront sur un « Plan directeur de l'eau ».

L'an dernier, le CA de l'association a constitué un « comité de travail en environnement » :

MISSION DU COMITÉ DE TRAVAIL EN ENVIRONNEMENT

Le comité en environnement est un regroupement citoyen, démocratique et rassembleur ayant pour mission d'assister l'Association des résidents du Lac-des-Piles dans son mandat de promouvoir la protection de l'environnement et d'améliorer l'appréciation de ce milieu de vie par ses riverains ainsi que par l'ensemble des utilisateurs actuels et futurs. Préoccupé par les facteurs et conditions susceptibles de menacer l'environnement du lac des Piles, le comité s'engage à mettre en œuvre des actions visant à promouvoir la protection et la mise en valeur des écosystèmes du lac et de ses environs.



Crédit photo: Michael Molesworth

MANDATS :

- Faciliter la collecte et le partage d'informations pertinentes en matière de protection de l'environnement;
- Aviser le CA de l'Association des résidents du Lac-des-Piles lorsque des enjeux susceptibles d'engendrer des problématiques environnementales se présentent;
- Élaborer une planification stratégique et un plan d'action conduisant à la réalisation de projets de sensibilisation et de mobilisation de même qu'à la réalisation d'activités visant la protection de l'environnement et l'amélioration du milieu de vie;
- S'assurer que les riverains et la population concernée soient bien informés des enjeux environnementaux et des mesures à prendre pour assurer la protection des écosystèmes;
- Être l'outil de concertation privilégié par les acteurs du milieu afin d'établir et d'entretenir des liens entre les organisations œuvrant en environnement et en aménagement du territoire;
- À la demande du CA, représenter l'association aux forums et aux rencontres avec les instances municipales, gouvernementales et les organismes environnementaux.

Le CA de l'association se réunit 4 à 5 fois par année afin de faire un suivi des différents dossiers. L'association produit également un journal destiné à ses membres. Le « Pilier » est publié 3 ou 4 fois par année. L'Association est également présente sur les réseaux sociaux afin de fournir à ses membres toute information pertinente le plus rapidement possible.

LA POLLUTION

lumineuse

Par Stephen Thompson,
directeur de l'environnement

« Ce n'est pas la lumière qui manque à notre regard,
c'est notre regard qui manque de lumière. »

- Gustav Thibon

Depuis l'invention de l'ampoule électrique en 1879, la lumière artificielle a profondément altéré notre mode de vie. Devenant omniprésente dans les sociétés industrialisées, la lumière électrique a prolongé la longueur des journées, contribuant du même coup à une augmentation de notre productivité, de notre temps de loisir et de la sécurité publique.

Sommes-nous toutefois pleinement conscients des conséquences de ce progrès?

Aujourd'hui, on peut constater que notre environnement extérieur baigne dans la lumière; soit par l'éclairage des rues, des bâtiments, des cours, des panneaux publicitaires ou des terrains sportifs.

Cependant, toute cette lumière voile un spectacle des plus grandioses: celui du ciel étoilé. La pollution lumineuse cache le ciel nocturne connu et admiré par nos ancêtres, mais qui, pour des millions d'habitants en milieu urbain, n'est malheureusement plus visible que lors d'une panne électrique d'envergure.

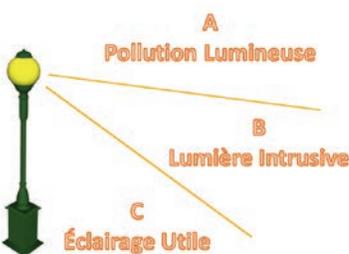
En plus d'engendrer un gaspillage d'énergie, cet éclairage est très souvent superflu, inutile et inefficace. Un mauvais éclairage peut être un irritant pour l'humain et, selon plusieurs chercheurs¹, une nuisance à la santé. Dans les années 80, face au problème croissant de l'étalement urbain et de la pollution lumineuse qui en résulte naît le mouvement *Dark Sky*. Sa mission : éduquer le public et les décideurs quant à la valeur du ciel nocturne et les moyens de préserver sa visibilité. Aujourd'hui, l'*International Dark-Sky Association* (IDA) reconnaît les communautés qui adoptent les meilleures pratiques pour combattre la pollution lumineuse.

En 2007, au Québec, grâce à une collaboration entre le parc national du Mont-Mégantic, l'observatoire du Mont-Mégantic, les communautés avoisinantes ainsi que les gouvernements provincial et fédéral, la *Réserve-Internationale-du-Ciel-Étoilé-du-Mont-Mégantic* (RICEMM) est fondée. Cette réserve, unique en Amérique du nord, est une des 10 réserves dans le monde reconnue par l'IDA.

Ce projet, touchant 17 communautés autour du Mont-Mégantic - incluant la ville de Sherbrooke - a permis d'enregistrer une réduction de 35% de la pollution lumineuse visible de l'observatoire, et des économies d'énergie de 30% sur le réseau routier. Les MRC de Granit, Haut-Saint-François et Sherbrooke ont même inclus des règlements sur l'éclairage extérieur dans leurs politiques d'urbanisme.

La ville de Shawinigan se penche aussi sur cette problématique. Quelques 6000 lampadaires du réseau urbain ont été remplacés en 2015-2016 par des lampadaires DEL qui dirigent la lumière spécifiquement vers le trottoir et la rue, évitant ainsi un rayonnement horizontal. Cette mesure représente une économie énergétique très importante et une réduction de pollution lumineuse.

Cependant, ce n'est pas uniquement aux municipalités et aux commerces d'agir. Étant propriétaires des résidences, nos choix en terme d'éclairage peuvent contribuer à réduire de pollution lumineuse.



La lumière utile d'un luminaire

Zone A – Voilement des Étoiles: La lumière émise au-dessus de l'horizon est une pure perte. Elle nuit à l'observation des étoiles et gaspille de l'énergie.

Zone B – Éclairage éblouissant et intrusif : La lumière émise à moins de 100 sous l'horizon est éblouissant et risque de générer davantage de lumière intrusive sur les propriétés voisines.

Zone C – Éclairage utile

Voici quelques conseils à suivre :

Les 5 principes d'un bon éclairage²

Bien évaluer le besoin: Est-ce vraiment nécessaire d'éclairer? Souvent, nous sous-estimons notre capacité à voir dehors le soir. De plus, il n'est pas établi que plus de lumière décourage les infractions. Plusieurs études de cas vont même en sens contraire! Enfin, il faut se rappeler que l'éclairage extérieur représente une dépense non-négligeable d'électricité.

Contrôler l'orientation: Où exactement ai-je besoin d'éclairer? Souvent, nous surestimons l'étendue des surfaces à éclairer et nous gaspillons la lumière vers le ciel et l'horizon. Optez pour des luminaires dont le flux lumineux est orienté vers le sol (full cut-off).

Contrôler l'intensité: Une lumière trop intense réduit la sécurité en augmentant les contrastes et en créant de l'éblouissement. Choisissez des luminaires produisant un éclairage sobre et uniforme dont l'intensité lumineuse n'est pas excessive.

Contrôler la période: Quand ai-je besoin d'éclairer? L'utilisation de minuteries, de détecteurs de mouvement et la simple fermeture au moment du coucher sont parmi les meilleures façons réduire la pollution lumineuse et le gaspillage énergétique.

Contrôler la lumière bleue: La lumière bleue nocturne est à éviter. Elle a un impact beaucoup plus important que les autres couleurs sur la santé et le voilement des étoiles. Privilégiez l'utilisation de sources lumineuses de couleurs chaudes et ambrées à celles de couleurs blanches et froides.

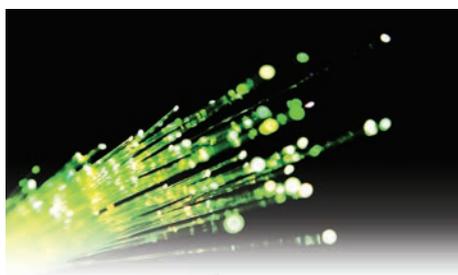
En conclusion soyez attentif à l'orientation des rayonnements de vos luminaires. Un rayonnement trop horizontal n'est pas seulement inutile et inefficace, il peut être intrusif ou nuisible aux yeux de vos voisins.

Cet été, pensez à vos habitudes d'éclairage, éteignez vos lumières et profitez avec vos voisins de la beauté de notre lac et la splendeur de son ciel nocturne.



Pour plus d'information :

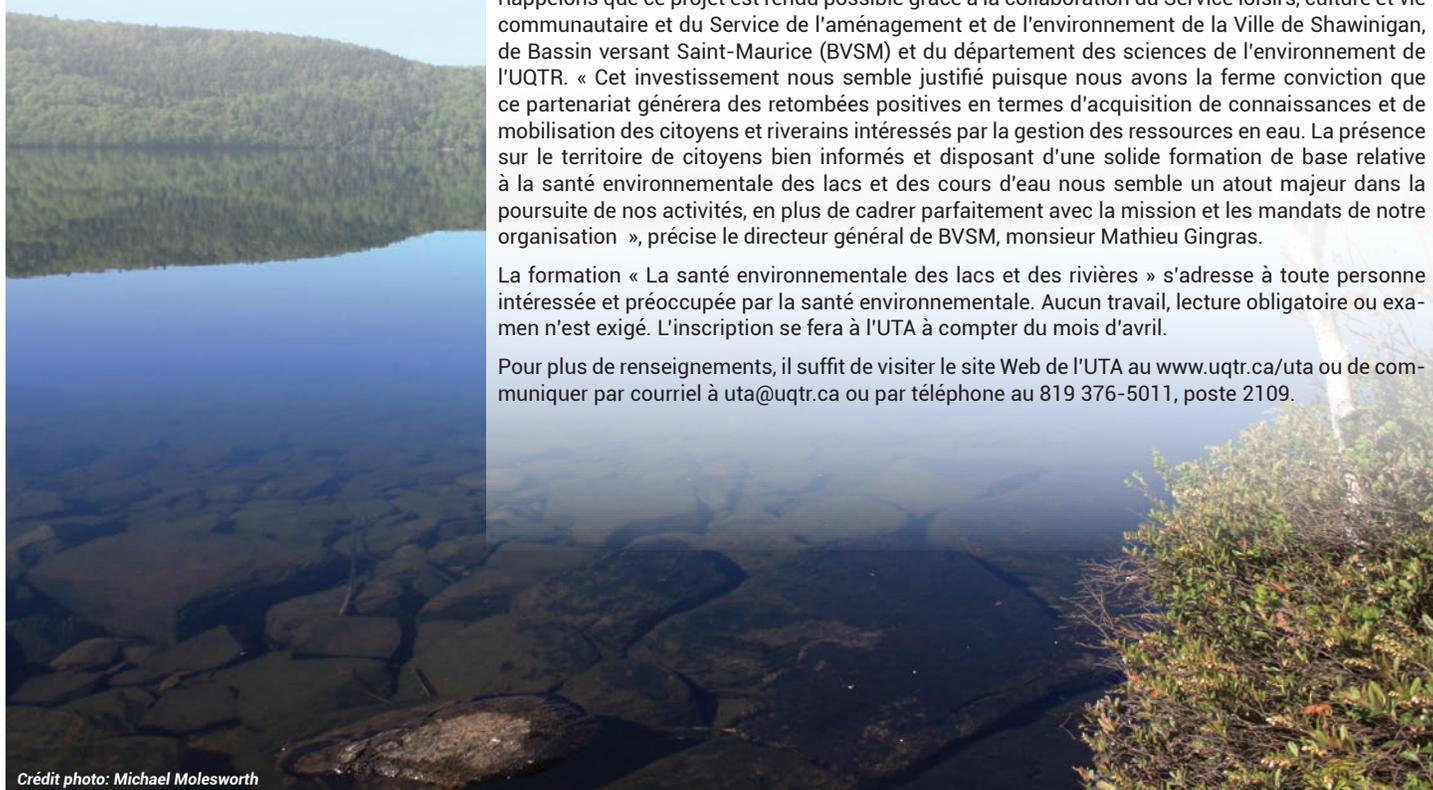
1. *International Dark-Sky Association* (IDA) : <http://darksky.org/>
2. *Reserve Internationale du Ciel Étoilé du Mont-Mégantic* : <http://ricemm.org>
3. IDA Québec : <http://idaquebec.org/fr/>



Déploiement de réseaux de fibre optique

Par Catherine Leduc,
directrice des communications

Les compagnies Bell et Cogeco ont confirmé procéder actuellement au déploiement de leur réseau de fibre optique respectif autour du lac des Piles. Les résidents des secteurs Chemin du Lac-des-Piles (secteur Grand-Mère et secteur St-Jean-des-Piles), Chemin Ephrem-Poudrier (secteur St-Gérard-des-Laurentides) et Chemin Laperrrière (secteur Grand-mère) devraient tous avoir accès à ce service d'ici la fin de l'année 2016.



Crédit photo: Michael Molesworth

Communiqué émis par la Ville de Shawinigan

L'UTA et la santé environnementale des lacs et des rivières

Une nouvelle formation offerte en septembre 2016

Shawinigan, le 8 mars 2016 – La Ville de Shawinigan et l'Université du troisième âge (UTA) de l'UQTR, en collaboration avec Bassin versant Saint-Maurice (BVSM), offrira dès septembre 2016 une toute nouvelle formation intitulée « La santé environnementale des lacs et des rivières ».

Cette formation vise à initier les apprenants à l'étude des lacs et des rivières (limnologie) afin d'en connaître leur état de santé environnemental et les problèmes aigus qu'ils peuvent subir (ex. : algues bleu vert). Les apprenants seront mis à contribution pour réaliser des études réelles des milieux aquatiques ciblés. Les activités d'acquisition de données sur les milieux aquatiques comprennent deux visites sur un lac, une visite d'un cours d'eau et une séance de laboratoire. Ces activités permettront d'initier les apprenants aux prélèvements de mesures de la qualité de l'eau (ex. : oxygène, coliformes fécaux, etc.) et d'échantillons de matériel biologique (macroinvertébrés et algues). Les apprenants participeront ainsi au diagnostic environnemental du lac et du cours d'eau à partir de matériel récolté et analysé en laboratoire. À la fin de cette formation, les apprenants seront en mesure de mieux comprendre le fonctionnement écologique des milieux aquatiques et les enjeux en lien avec la protection des lacs et des rivières.

Ce projet de formation nécessite de s'arrimer à des partenaires d'expérience pour en assurer la réussite. À cet égard, l'initiateur du projet, monsieur Yann Boissonneault, formateur à l'UTA de l'UQTR et chargé de cours au sein du même établissement, offrira dès la semaine du 5 septembre, cette formation d'une durée de 29 heures. La collaboration avec les partenaires permettra d'assurer un soutien technique et logistique ainsi que l'accessibilité au matériel technique et scientifique pour la réalisation des activités.

Des données utiles pour la Ville de Shawinigan

Les apprenants inscrits recueilleront des données environnementales sur un lac et un cours d'eau du territoire de la ville de Shawinigan et du territoire d'intervention de Bassin versant Saint-Maurice (BVSM), plans d'eau pour lesquels peu de données sont disponibles. Il sera donc possible d'en dresser un portrait environnemental. Les résultats de cette étude pourront être repris et augmentés ultérieurement par les différents partenaires afin d'améliorer la situation environnementale de ces milieux aquatiques. En plus de sensibiliser les apprenants à la protection des milieux aquatiques, cette formation, dont une partie aura lieu sur le terrain, permettra aux apprenants de découvrir les ressources naturelles insoupçonnées de la région.

Rappelons que ce projet est rendu possible grâce à la collaboration du Service loisirs, culture et vie communautaire et du Service de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Shawinigan, de Bassin versant Saint-Maurice (BVSM) et du département des sciences de l'environnement de l'UQTR. « Cet investissement nous semble justifié puisque nous avons la ferme conviction que ce partenariat générera des retombées positives en termes d'acquisition de connaissances et de mobilisation des citoyens et riverains intéressés par la gestion des ressources en eau. La présence sur le territoire de citoyens bien informés et disposant d'une solide formation de base relative à la santé environnementale des lacs et des cours d'eau nous semble un atout majeur dans la poursuite de nos activités, en plus de cadrer parfaitement avec la mission et les mandats de notre organisation », précise le directeur général de BVSM, monsieur Mathieu Gingras.

La formation « La santé environnementale des lacs et des rivières » s'adresse à toute personne intéressée et préoccupée par la santé environnementale. Aucun travail, lecture obligatoire ou examen n'est exigé. L'inscription se fera à l'UTA à compter du mois d'avril.

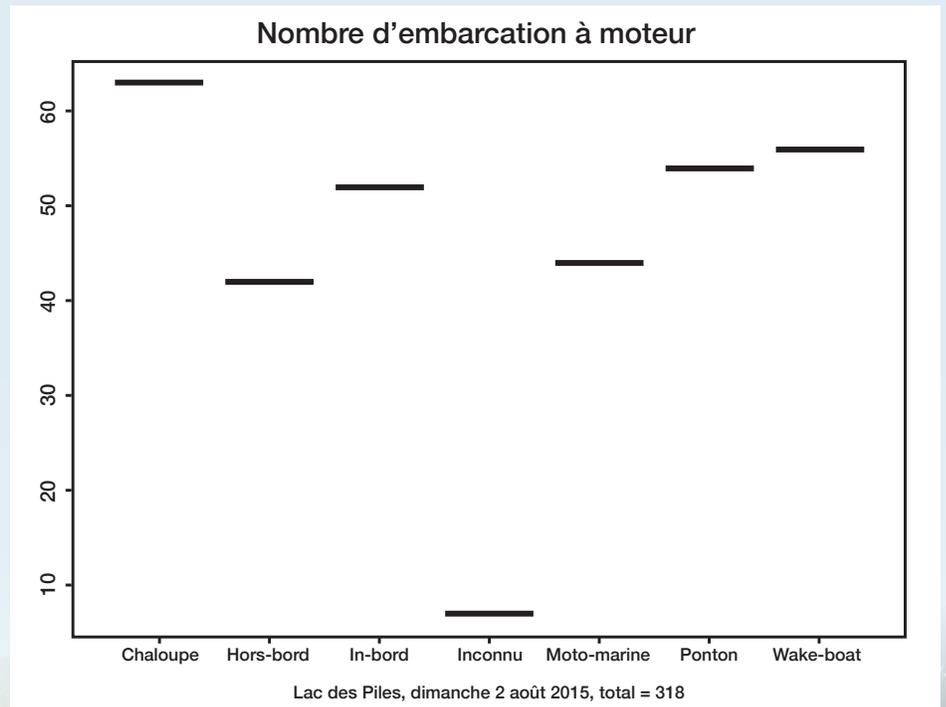
Pour plus de renseignements, il suffit de visiter le site Web de l'UTA au www.uqtr.ca/uta ou de communiquer par courriel à uta@uqtr.ca ou par téléphone au 819 376-5011, poste 2109.

DÉCOMPTE

de bateaux au lac des Piles à l'été 2015

Par **Matthieu Beaumont**,
collaboration spéciale
comité environnement

Peu d'informations sont disponibles sur l'évolution du nombre et du type d'embarcations de plaisance utilisant le lac de Piles. Le dimanche 2 août 2015, deux équipes de bénévoles ont donc parcouru les rives du lac en matinée afin d'estimer le nombre d'embarcations à moteur à quai selon les types de bateau et les différents secteur du lac. Un nombre total de 318 embarcations à moteur a été inventorié. La marina et le camping de la baie Martin comptaient respectivement 20 et 52 embarcations soit 6,3 et 16,3 % de toutes les embarcations dénombrées. En tout, 56 wakeboats ont été recensés dont 41 étaient amarrés à des quais privés.



Pour devenir membre de l'association:

40 \$ pour adhésion par la poste ou 35 \$ pour adhésion par courrier électronique,
casier postal 10 201, Grand-Mère, G9T 5L3 ou par courrier électronique info@lacdespiles.org

Merci à nos commanditaires

Marina Prévost: 819 533-2449

Dépanneur, essence et remisage. Babillard de l'association disponible pour les membres.



Dernièrement, avez vous pensé vendre votre propriété ?
Si oui combien vaut-elle?
Estimation gratuite.

RE/MAX Équipe Serge Laroche
Agent Immobilier Affilié,
RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.,
819-537-5000

*Sur la photo, il y a Serge Laroche et Linda Gauthier.



Grand-Mère
Shawinigan
St-Tite
Trois-Rivières
(secteur Cap)
Nicolet
Gentilly

Partenaire de votre réussite !

Sport Marine
Distributeur exclusif des produits Correctcraft au Québec

124, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby
À 40 min. du Pont Champlain (Sortie 68 Autoroute 10)
Téléphone : 450 777-1101 / simon@sgsportmarine.com
www.sgsportmarine.com



Desjardins
Caisse de la
Vallée-du-Saint-Maurice

*fier partenaire
de notre communauté !*



Michel Angers
Maire de Shawinigan



VILLE DE
SHAWINIGAN
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
CP 400
Shawinigan Qc G9N 6V3
Téléphone : 819 536-7200
www.shawinigan.ca

**PEPINIERE
DU PARC**

Renée Soucy, associée
Conceptrice et responsable de l'aménagement paysager
reneesoucy@pepiniereduparc.com

819-532-2068
www.pepiniereduparc.com

1311 ch St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, GOX 1N0

Patrick Ladouceur

5401, 35^e Rue
Grand-Mère, Qc
G9T 3N5

Info & Réservation **819 533.4555**
Télécopieur **819 533.3959**
Courriel : golfsteflore@cgocable.ca

**LES Quais
TRADITIONNELS**

850, 2^e Avenue
Grand-Mère (Québec) G9T 2X5
Tél. : 819 538-0880
Cell. : 819 698-5154
quais.traditionnels@gmail.com
www.quaistraditionnels.com

DANIEL ST-PIERRE
PROPRIÉTAIRE

LE SPECIALISTE

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Direction
- Injection - Mise au point
- Air climatisé - Chauffage
- Pneus
- Entretien préventif
- Antirouille
- Entretien système de surveillance pression des pneus

GARAGE STE-FLORE 1999 INC.
3320 - 50 ième Avenue
Grand-Mère, QC
G9T 1A3

Guy Tessier & Josée Durocher
Propriétaires

Tél. : (819) 538-2011 • Fax : (819) 538-1466

Éric Bergeron
Franchisé - Propriétaire

Groupe Éric Bergeron

1235, avenue de Louisbourg Téléphone: (819) 233-4591
Béancour, QC Cellulaire: (819) 448-4059
G9H 1T3 Téléc.: (819) 233-4599
Courriel: ericbergeron@me.com

**excavations
R.M.G. Inc.**

René Ricard
PRÉSIDENT
(819) 538-8265

R.B.Q. 2200-4253-51

Tél.: (819) 538-2282
Cell.: (819) 536-9008
Fax: (819) 538-6272

3389, 4e Rue, Grand-Mère
(Québec) G9T 5K5

- Excavation: industrielle, commerciale et résidentielle
- Location de machinerie lourde • Travaux forestiers

Bon été!
Soyez prudents !

multi-énergie best

7975, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 1Z5
Tél.: 819-378-6677
Téléc.: 819-378-6561
info@multi-energie-best.com

une approche globale

MÉCANIQUE | TECHNOLOGIES | MAINTENANCE | ÉNERGIES

Angeline
BAR RESTAURANTE

Pâtes Fraîches, Pizzas, Calzones

313 rue des Forges, Centre-ville, Trois-Rivières 819 372-0468
www.angelinerestaurant.com

**STATION
ROSE DES VENTS**

PEGGIE LACERTE PROPRIÉTAIRE

4300, 4e rue, Grand-Mère (Québec) G9T 5K5
819-533-6084 F 819-533-6080
rosedesvents@bellnet.ca

Petropolis

DÉPANNEUR • ÉPICERIE • COMPTOIR CRÈME GLACÉE • ESSENCE

Vous êtes en affaires?
Vous voulez élargir ou consolider
votre clientèle?

Vous voulez rejoindre directement nos lecteurs?
► Rien de plus simple! ◀

Des espaces publicitaires sont disponibles
dans Le Pilier

Contactez-nous : journal.pilier@lacdespiles.org

Un beau printemps à tous!